CERTIFICAT DE CONFORMITÉ (Véhicules prêts à l'emploi)

Je soussigné: IVECO France, Porte E – 1, Rue des Combats du 24 août 1944, 69200 VENISSIEUX - Constructeur
certifie que le véhicule prêt à l'emploi:

Dénomination

(D.1) Marque: IRISBUS
(D.2) Type Variante Version — Type: SFR 150
Variante: /
Version: ~~5A - 6A~~ - 7A (1)
(D.3) Dénomination commerciale ~~ARWAY S – CROSSWAY~~ - RECREO(1)

VNESFR150	0M0070	85

(E) Numéro d'identification ou numéro d'ordre dans la série du type (2)
(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible (Kg): 18 000
(F.2) Masse en charge maximale admissible en service dans l'Etat (PTAC) (Kg): 18 000
(F3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat (PTRA) (Kg): néant
(G) Masse en service (G1 + 75) (Kg) (2) : 12175
(G.1) Masse à vide national (PV) (Kg) (2) : 12100
(J) Catégorie internationale : M3
(J.1) Genre national : T.C.P.
(J.3) Carrosserie (désignation nationale) : CAR
(K) Numéro de la réception par type : L- 0123-06-07
(P.1) Cylindrée (cm³): 5880
(P.2) Puissance nette maximale (kW) : 220
(P.3) Source d'énergie : G.O
(P.6) Puissance administrative (CV) : 16
(S.1) Nombre de places assises (y compris celle du conducteur), véhicule à nombre de places variable : en version 5A = 52 - 6A = 60 et 7A = 64
(U.1) Niveau sonore à l'arrêt (dB(A)) (2) : 87
(U.2) Régime de rotation du moteur correspondant (tours par mn⁻¹) 1 875
(V.7) CO_2 : /
(V.9) Classe environnementale : (1)

~~0555*0651C avec moteur F4AE3682A*R~~
0555*0651K avec moteur F4AE3682A*S
~~0555*0651K avec moteur F4AE3682A*U~~

- est entièrement conforme au type et à la version dont le prototype a fait l'objet du procès verbal de réception ci dessus et peut, de ce fait, être immatriculé sans réception complémentaire (voir nota);
- sort de nos usines (magasins), le
pour être livré à :

IVECO FRANCE
Société Anonyme au capital de 92 850 130 Euros
1, rue des Combats du 24 août 1944 - Porte E
69200 Vénissieux Cedex
RCS 419 683 818 LYON

Fait à LYON Le 08 JUIN 2009

(1) Rayer la mention inutile
(2) A compléter

Nota: Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit être joint au présent certificat le procès-verbal de réception du type

Rappel: Toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R312-1 à R313-25, R314-1 à R317-7, R317-15 à R317-17 et R318-1 à R 318-5 du code de la route ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d'être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité (en particulier pour les organes qui font l'objet d'une prescription de conformité à un texte réglementaire) doit faire l'objet :-d'une déclaration à la préfecture;
- le cas échéant, d'une réception à titre isolé par le service en charge des réceptions.